

La Passion de notre Seigneur Jésus Christ selon saint Matthieu (26, 14 – 27, 66)

[...] On fit comparaître Jésus devant Pilate, le gouverneur, qui l'interrogea : « Es-tu le roi des Juifs ? » Jésus déclara : « C'est toi-même qui le dis. » Mais, tandis que les grands prêtres et les anciens l'accusaient, il ne répondit rien. Alors Pilate lui dit : « Tu n'entends pas tous les témoignages portés contre toi ? » Mais Jésus ne lui répondit plus un mot, si bien que le gouverneur fut très étonné. Or, à chaque fête, celui-ci avait coutume de relâcher un prisonnier, celui que la foule demandait. Il y avait alors un prisonnier bien connu, nommé Barabbas. Les foules s'étant donc rassemblées, Pilate leur dit : « Qui voulez-vous que je vous relâche : Barabbas ? ou Jésus, appelé le Christ ? » Il savait en effet que c'était par jalousie qu'on avait livré Jésus. Tandis qu'il siégeait au tribunal, sa femme lui fit dire : « Ne te mêle pas de l'affaire de ce juste, car aujourd'hui j'ai beaucoup souffert en songe à cause de lui. » Les grands prêtres et les anciens poussèrent les foules à réclamer Barabbas et à faire périr Jésus. Le gouverneur reprit : « Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ? » Ils répondirent : « Barabbas ! » Pilate leur dit : « Que ferai-je donc de Jésus appelé le Christ ? » Ils répondirent tous : « Qu'il soit crucifié ! » Pilate demanda : « Quel mal a-t-il donc fait ? » Ils criaient encore plus fort : « Qu'il soit crucifié ! » Pilate, voyant que ses efforts ne servaient à rien, sinon à augmenter le tumulte, prit de l'eau et se lava les mains devant la foule, en disant : « Je suis innocent du sang de cet homme : cela vous regarde ! » Tout le peuple répondit : « Son sang, qu'il soit sur nous et sur nos enfants ! » Alors, il leur relâcha Barabbas ; quant à Jésus, il le fit flageller, et il le livra pour qu'il soit crucifié.

Alors les soldats du gouverneur emmenèrent Jésus dans la salle du Prétoire et rassemblèrent autour de lui toute la garde. Ils lui enlevèrent ses vêtements et le couvrirent d'un manteau rouge. Puis, avec des épines, ils tressèrent une couronne, et la posèrent sur sa tête ; ils lui mirent un roseau dans la main droite et, pour se moquer de lui, ils s'agenouillaient devant lui en disant : F. « Salut, roi des Juifs ! » L. Et, après avoir craché sur lui, ils prirent le roseau, et ils le frappaient à la tête. Quand ils se furent bien moqués de lui, ils lui enlevèrent le manteau, lui remirent ses vêtements, et l'emmenèrent pour le crucifier.

En sortant, ils trouvèrent un nommé Simon, originaire de Cyrène, et ils le réquisitionnèrent pour porter la croix de Jésus. Arrivés en un lieu dit Golgotha, c'est-à-dire : Lieu-du-Crâne (ou Calvaire), ils donnèrent à boire à Jésus du vin mêlé de fiel ; il en goûta, mais ne voulut pas boire. Après l'avoir crucifié, ils se partagèrent ses vêtements en tirant au sort ; et ils restaient là, assis, à le garder. Au-dessus de sa tête ils placèrent une inscription indiquant le motif de sa condamnation : « Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs. » Alors on crucifia avec lui deux bandits, l'un à droite et l'autre à gauche.

Les passants l'injuriaient en hochant la tête ; ils disaient : « Toi qui détruis le Sanctuaire et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, si tu es Fils de Dieu, et descends de la croix ! » De même, les grands prêtres se moquaient de lui avec les scribes et les anciens, en disant : « Il en a sauvé d'autres, et il ne peut pas se sauver lui-même ! Il est roi d'Israël : qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui ! Il a mis sa confiance en Dieu. Que Dieu le délivre maintenant, s'il l'aime ! Car il a dit : "Je suis Fils de Dieu." » Les bandits crucifiés avec lui l'insultaient de la même manière.

À partir de la sixième heure (c'est-à-dire : midi), l'obscurité se fit sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure. Vers la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte : « Éli, Éli, lema sabactani ? », ce qui veut dire : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » L'ayant entendu, quelques-uns de ceux qui étaient là disaient : « Le voilà qui appelle le prophète Élie ! » Aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge qu'il trempa dans une boisson vinaigrée ; il la mit au bout d'un roseau, et il lui donnait à boire. Les autres disaient : « Attends ! Nous verrons bien si Élie vient le sauver. » Mais Jésus, poussant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit. *(Ici on fléchit le genou et on s'arrête un instant.)*

Et voici que le rideau du Sanctuaire se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla et les rochers se fendirent. Les tombeaux s'ouvrirent ; les corps de nombreux saints qui étaient morts ressuscitèrent, et, sortant des tombeaux après la résurrection de Jésus, ils entrèrent dans la Ville sainte, et se montrèrent à un grand nombre de gens. À la vue du tremblement de terre et de ces événements, le centurion et ceux qui, avec lui, gardaient Jésus, furent saisis d'une grande crainte et dirent : « Vraiment, celui-ci était Fils de Dieu ! » Il y avait là de nombreuses femmes qui observaient de loin. Elles avaient suivi Jésus depuis la Galilée pour le servir. Parmi elles se trouvaient Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée.

Comme il se faisait tard, arriva un homme riche, originaire d'Arimathie, qui s'appelait Joseph, et qui était devenu, lui aussi, disciple de Jésus. Il alla trouver Pilate pour demander le corps de Jésus. Alors Pilate ordonna qu'on le lui remette. Prenant le corps, Joseph l'enveloppa dans un linceul immaculé, et le déposa dans le tombeau neuf qu'il s'était fait creuser dans le roc. Puis il roula une grande pierre à l'entrée du tombeau et s'en alla. Or Marie Madeleine et l'autre Marie étaient là, assises en face du sépulcre.

Le lendemain, après le jour de la Préparation, les grands prêtres et les pharisiens s'assemblèrent chez Pilate, en disant : « Seigneur, nous nous sommes rappelé que cet imposteur a dit, de son vivant : "Trois jours après, je ressusciterai." Alors, donne l'ordre que le sépulcre soit surveillé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent voler le corps et ne disent au peuple : "Il est ressuscité d'entre les morts." Cette dernière imposture serait pire que la première. » Pilate leur déclara : « Vous avez une garde. Allez, organisez la surveillance comme vous l'entendez ! »

Ils partirent donc et assurèrent la surveillance du sépulcre en mettant les scellés sur la pierre et en y plaçant la garde.

ANNONCES

Préparation liturgique : Mardi 31 mars 2026 à la maison paroissiale, préparation liturgique à 20 h 00 pour les 11 et 12 avril, une équipe de La Chapelle Rambaud, l'équipe n°2 de La Roche et l'animateur du couvent.

Balayage de l'église : Pour que notre église soit propre et belle pour les fêtes de Pâques, rendez-vous pour toutes les bonnes volontés (même si vous n'avez qu'une heure à nous consacrer) mercredi 1^{er} avril (et non ce n'est pas un poisson) à 14 h.

Assises du Catéchuménat : Etape de réflexion en paroisse : Comment accueillir les catéchumènes en paroisse ? Rencontre vendredi 17 avril à 20 h au couvent des sœurs de la charité (rue Sœur J.A. Thouret à La Roche). Vous êtes tous invités, Venez nombreux !

Les petits chanteurs de la Croix de Bois donneront un concert le samedi 4 juillet 2026 à 20 h 30 en l'église de La Roche, les organisateurs demandent l'aide des paroissiens et des rochois pour l'hébergement d'un binôme. Les hébergeurs recevront leur place gratuite pour le concert et participeront à un repas partage le samedi avant le concert à la Bénite Fontaine, il leur faudra apporter un plat à partager. Pour tous renseignements vous pouvez contacter par sms Alexandre Launay au 06 74 80 09 08 ou par mail à l'adresse suivante launay1@msn.com

Voyage Fraternel : Le service Diaconie du diocèse organise un voyage fraternel du 29 juin au 3 juillet à la maison du Prado-Lyon. Deux rencontres pour préparer ce voyage auront lieu au couvent des sœurs de la charité les 18 avril et 30 mai. Si vous connaissez des personnes isolées ou si vous êtes vous-même seul(e), n'hésitez à communiquer à l'accueil de la paroisse leurs coordonnées afin qu'elles reçoivent une invitation.

Horaire de la Semaine Sainte 2026

Samedi 29 mars : Messe anticipée des RAMEAUX

18 h 00 en l'église Cornier

Dimanche 30 mars : RAMEAUX

08 h 30 à La Chapelle du Couvent des Sœurs de la Charité

10 h 00 en l'église de La Roche sur Foron

10 h 45 au Sanctuaire de La Bénite Fontaine

Mardi 31 mars : MESSE CHRISMALE à Église d'Alby sur Chéran

18 h 30 Vêpres suivie de la messe

Jeudi 2 avril : JEUDI SAINT

15 h 00 Chapelle du Couvent, messe collège lycée ESCR

19 h 30 en l'église de La Roche sur Foron

Vendredi 3 avril : VENDREDI SAINT

10 h 00 église de La Roche, célébration de Pâques primaire ESCR

Chemin de Croix :

14 h 00 au Sanctuaire de La Bénite Fontaine

18 h 30 en la chapelle du couvent avec les enfants du caté

Célébration à 20 h 00 en l'église d'Evires

Samedi 4 avril : VEILLÉE PASCALE

20 h 00 en l'église de La Roche sur Foron

Dimanche 5 avril : PÂQUES

08 h 30 à La Chapelle du Couvent des Sœurs de la Charité

10 h 00 en l'église de La Roche sur Foron

10 h 45 au Sanctuaire de La Bénite Fontaine

⚠ Pendant la semaine, il n'y aura qu'une seule messe de semaine le mercredi 1^{er} avril à 8 h 30 en l'église de La Roche sur Foron (pas de messe les mardi, jeudi et vendredi).

Si vous désirez recevoir la feuille d'annonces par mail, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la maison paroissiale ou par mail à l'adresse suivante : ste-marie@diocese-annecy.fr

NOS JOIES – NOS PEINES



Samedi 4 avril baptême des catéchumènes Arnaud D., Terry-Lee T., Virgil B. et Anthony N.
Dimanche 5 avril baptême de Pauline S., d'Axel G., de Hanaé M. et de Arben M. pendant la messe de Pâques.



Il y a projet de mariage entre Xavier VITALI et Crystal LEVERING, le mariage sera célébré le 11 avril 2026 à Armoy ;



Nous avons célébré les funérailles de Lucien GÉROUDET lundi 16 mars en l'église d'Arenthon.

INTENTIONS DE MESSE

Messes en semaine : Mercredi 8 h 30 Église de La Roche sur Foron

Samedi 4 avril 2026 Veillée Pascale

Église de La Roche sur Foron 20 h 00

Jean-Paul DUPONT ; Pierre MIEUSSET, Emma LAVERRIERE et les défunts de la famille ; Juliana ZANOTTA ; Pierre MÜLLER ; Renée COSTA ; Félix, Maria GAVEL et familles ; Fernand DUFRENE ; Maurice MASO ; Maurice, Geneviève, Claude GUYON et familles ; Fernande BERGERETTI et familles ;

Dimanche 5 avril 2026 Pâques

Chapelle du couvent 08 h 30

Daniel ZORTEA ; Denise et Gustave DESBIOLLES ; Louise BONY et ses enfants ; Emilienne MESTRALLET ; Paul CHEVRIER ; Emile GAL, sa fille Anne et les défunts de la famille ; Danièle MOINE ; Père René DESBIOLLES ; Lucienne et Max THABUIS ; Danièle, Marcelle, Jacky FIMALOZ et les défunts de la famille ;

Église de La Roche sur Foron 10 h 00

Louise et Jean BOUVET et leur fils François ; Francis et Marie-Rose GAL et leur famille ; Stéphane PAJEAN (parrain de cœur d'Axel qui se fait baptiser le 5 avril) ; Madeleine et Jean DELUERMOZ ; Bernadette CHESNEAU ; Bernard LAPHIN et parents défunts ; Yvonne SIMOENS ; Noah BUISSON et son papa Erick ; Michel ROCH ; Marcelle BRICO ; Les défunts de la famille Léon ROCH et VATTOUX ; Les défunts des familles BRICO et BREHON ; Pour une malade ; Robert et Claudia ROCH, les défunts des familles ROCH et FOURNIER-BIDOZ ; Guy et Jeanne CARRIER et les défunts des familles CARRIER et MORAND ; Gérard CARRIER ; Bernard VIDONNE et parents défunts ; Raymonde et Bernard DUFRENE ; Serge CAMPLO ; Michèle THABUIS ; Pierre GERLIER ; Ghislaine BOISIER ; Jean-Claude DELAVENAY et les défunts de la famille ; Aline et Gabriel COUDURIER ; Carmelo GENCO et parents défunts ; Monique CARETTI ; Marc ROUSSEL ; Lydie et Alphonse MEYNET ; Eugénie, Clément PASQUIER ; Pierre MIEUSSET, Emma LAVERRIERE et les défunts de la famille ; Denise, Emile THABUIS ; René, Henri et Xavier ROSSET et parents défunts ; Augustin FOURNIER-BIDOZ et les défunts des familles ROSSET et FOURNIER-BIDOZ ; Louis, Marie-Jeanne JAPPEL et les défunts de la famille ; Pierrot et Elio ; Michel SAGE et sa famille ; Yolande et Raymond LAPIERRAZ ; Odette et Robert LAPIERRAZ ; Familles BETEND, GAILLARD et Salvatore LAÏ ;

Sanctuaire de la Bénite Fontaine 10 h 45